



## L'Accord confidentiel : Demander la recette... !?



La Maitresse d'école – Jean-Baptiste Greuze



### Le contexte : un cycle de discussion conquis par la lutte

Ne boudons pas notre plaisir, la mobilisation du 10 mars sur le parvis du Ministère du Verrou de Bercy est un incontestable succès, tant par le nombre d'agents grévistes que par celui des collègues de tous horizons ayant fait le déplacement depuis le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest en passant par le Centre. Il se murmure même qu'on y aurait aperçu des marins, des aviateurs.

Devant l'unité persistante du front syndical, notre Ministre dans un élan de magnanimité et d'infinie mansuétude envers ses soutiers consent à mandater son directeur de cabinet ainsi que notre directrice générale, dont l'attachement à l'institution douanière n'est plus à démontrer. Bras Trop d'honneur... ?



### Préalable à la discussion sur le fond : un accord dit « de méthode »

Las ! Des discussions, force est de constater qu'il ne jaillit guère de lumière et que la montagne accouche d'une souris bien malingre et souffreteuse. Dès le lendemain (un vendredi à 17h...), le bureau dit de « dialogue social » (ne riez pas, on vous entend) de la Direction Générale élabore et transmet aux organisations syndicales un *accord dit « de méthode »* relatif aux négociations à venir.

Son nom complet : *Méthode pour la négociation d'un accord d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement professionnel des agents de la DGDDI !!!*

Alors certes, la liste des organisations représentatives n'était pas à jour. Et certes derechef, le document s'interrompt au beau milieu d'une phrase, mais n'allez pas voir dans cet acte manqué (ou réussi, selon dans quelle ~~fa~~ phase on se trouve...) l'expression de l'intérêt tout relatif que nous portent nos hiérarques. Probablement une erreur du stagiaire de 3<sup>ème</sup>... ou de telle personne contractuelle en instance de départ vers « de nouvelles opportunités professionnelles », allez savoir !



### Une clause de confidentialité..., kézako ?!

Mais laissons de côté la forme pour nous attacher au fond. Le moins que l'on puisse dire justement, c'est qu'il attache, le fond, si vous nous permettez cette petite métaphore culinaire.



**À ce stade, nous ne pouvons malheureusement pas partager avec l'ensemble de la communauté douanière la recette.**

En effet nos taupes-chefs n'entendent pas voir sortir de l'arrière-cuisine, l'accord de méthode proposé imposant aux négociateurs la stricte confidentialité quant aux débats d'alcôves.

**Sous peine de quoi au juste ?** Être exclus des négociations ? Les faire tomber, en privant les agents de dessert, comme de petits enfants, trop gentils pour mordre dans le gâteau en allant le chercher eux-mêmes ?!

**Vous avez bien lu :** les représentants du personnel ne seraient pas autorisés à se concerter avec le personnel au sujet de l'avenir du personnel. Mais n'y voyez surtout rien de personnel !

Au cynisme et au mépris, la peur et le chantage : une bien belle « méthode » de préparation mets-vins, non ?!



## **La nécessaire consultation de nos mandants**

**Or en intersyndicale, nous avons réussi à faire intégrer dans l'Accord de méthode la nécessité de consulter nos instances internes.**

C'est pourquoi et en tenant compte d'autres amendements, SOLIDAIRES, après consultation de son Conseil national<sup>1</sup> en urgence entre le vendredi 11 et le mardi 15 mars, a finalement accepté de s'asseoir le mercredi 16 mars à la table des « négociations ».

**Pour l'instant, si vous n'êtes pas adhérente ou adhérent, nous ne sommes théoriquement pas en mesure** de vous détailler le contenu des échanges autour de l'accord<sup>2</sup>.

Nous pouvons en revanche vous informer que la proposition n'est en l'état pas seulement inacceptable : elle est offensante au regard de son ambition (accompagner et reconnaître notre engagement professionnel à toutes et tous !

Tout un programme.

**Tout le monde n'est pas écarté pour autant.** L'article 13 de nos statuts est activé par plus de 5 sections représentant davantage que le quart de nos adhérents.

Nous décidons donc en toute transparence d'organiser la consultation de l'ensemble de nos membres, adhérentes et adhérents, en tant qu'organe souverain de notre syndicat en l'informant étroitement à chaque étape.

**La confiance qui nous est accordée par elles et eux, nous la leur devons. Agir de concert dans la décision, c'est aussi cela être SOLIDAIRES.**

### **Ceci étant dit, si d'aventure :**

- une large majorité d'entre vous nous envoie un courriel, avec en objet « *Je demande la recette !* » (si si sérieusement, très précisément cela dans l'objet : c'est pour accélérer le comptage!) ;
- depuis son adresse de messagerie personnelle *Mercur*e vers la nôtre ;
- avant le 31 mars ;
- en conscience des répercussions éventuelles dont nous menace le camp d'en face (« *pas de dessert et au lit les mioches !* »...).

Et bien disons que fort de votre mandat, en tant qu'agents concernés, SOLIDAIRES Douanes ne pourrait qu'appliquer (avec plaisir) les principes démocratiques qui nous sont si chers (comme le prouve ce communiqué !) !!!

**Et dans la période électorale actuelle, quoi de plus revigorant qu'un bon tour de chauffe,** contre toutes celles et ceux qui traitent les fonctionnaires avec tant de mépris ces dernières années.

Paris, le vendredi 18 mars 2022

1 Parlement du syndicat composé de la représentation de ses sections.

2 « Les échanges en séance sont libres et confidentiels et font l'objet d'un relevé de décisions, pour mesurer les avancées des discussions. Les parties s'engagent à ne pas diffuser ces relevés de décisions en dehors de leurs instances décisionnelles, ainsi que les documents et échanges pour lesquels le caractère provisoire est signalé. »



## Les revendications unitaires portées en ce début d'année

**Si la journée du 10 mars a été un succès, elle ne doit en aucun cas être perçue comme un aboutissement mais comme le déclenchement d'un mouvement de fond qui ne devra s'arrêter que lorsque nous aurons obtenu pleine et entière satisfaction.**

- **CONTRE le Transfert/abandon des missions fiscales (TMF)**, chantier qui fera perdre 700 emplois à minima d'ici 2024, et des dizaines de milliards d'euros dans les caisses de l'État et des collectivités locales.
- **CONTRE la destruction de milliers de postes** ces dernières années, la mise sur la sellette des missions supports, et le déperissement de la DGDDI dans plusieurs dizaines de départements.
- **CONTRE le laboratoire Surveillance** en Auvergne-Rhône-Alpes (Lab AuRA), expérimentation unilatérale attaquant les conditions de travail des personnels, notamment par la remise en cause des cotes de service, de la gestion des infracteurs et des règles de sécurité.
- **CONTRE la loi de transformation de la Fonction publique (LTFP) et les Lignes directrices de gestion (LDG) mutations et promotion** instaurant opacité dans la gestion des personnels.
- **CONTRE la diminution des ratios promus-promouvables** (« pro-pro) intra et inter-catégoriels.
- **CONTRE la non reconnaissance** de la technicité et des pertes de niveau de vie.
- **CONTRE la politique de performance**, aux indicateurs coupés des réalités.
- **CONTRE le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2022-2025**, document creux recyclant les engagements obtenus de haute lutte lors de la mobilisation des personnels au printemps 2019.
- **CONTRE la perte du regard statistique** sur les échanges de biens intra-communautaires (DEB).
  
- **POUR des recrutements massifs** et indispensables de personnels.
- **POUR un renforcement du maillage** territorial des services.
- **POUR des déroulements de carrière** transparents, respectueux de l'ancienneté et sans barrière.
- **POUR une réelle revalorisation indemnitaire**, avec un abondement de 300 € nets/mois pour tous.
- **POUR un service public douanier**, socialement et écologiquement utile.
- **POUR une formation** initiale et continue de haut niveau
- **POUR une action sociale** de haut niveau.
- **POUR une amélioration des conditions de travail**, tenant compte des remarques et revendications des personnels.
- **POUR le respect des droits en matière de gestion** des personnels (dépôt de congés, autorisations d'absence, etc).
- **POUR le respect des engagements de 2019** sur la bonification/compensation retraite.
- **POUR la création d'un système de compensation** relatif à la pénibilité des agents sédentaires.



## **L'Accord confidentiel : Demander la recette... !?**



*La Maîtresse d'école – Jean-Baptiste Greuze*

**pour toute question, contactez  
votre représentation syndicale !**

# **Solidaires**

## **DOUANES**

**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org) / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>



SolidairesDouanes



SolidR\_DOUANES



solidaires\_douanes